

MAIRIE DE SAUZON
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 9 DÉCEMBRE 2021

MORBIHAN

L'an deux mille vingt et un, le neuf décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la salle Sarah Bernhardt, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ronan JUHEL, Maire de SAUZON.

<p><u>Nombre de Conseillers</u> : 15 <u>En exercice</u> : 15 <u>Présents</u> : 9 <u>Votants</u> : 13</p>	<p>▪ Étaient présents : Ronan JUHEL, Yves LOYER, Reine-Claude LUCAS, Olivier THOMAS, Régis ROBERT, Soizic LUCAS, Jacky LE NEUN, Fabien DRAMARD, Élodie GUÉGAN.</p>
<p><u>Date de convocation</u> : 02 décembre 2021</p>	<p>▪ Absents avec pouvoir : Cécilia REPÉSSÉ donne pouvoir à Reine-Claude LUCAS, Vanina CHAMBRIER donne pouvoir à Soizic LUCAS, Damien GUÉGAN donne pouvoir à Fabien DRAMARD, Annick ALLAIN donne pouvoir à Élodie GUÉGAN</p>
<p><u>Date de publication et d'affichage</u> : 15 décembre 2021</p>	<p>▪ Absent excusé : Jean-Charles RIOU, Katia LE PORT.</p>
	<p>▪ Secrétaire : Régis ROBERT</p>

Délibération n°6 de la séance du 9 décembre 2021
RÉF/N° 2021-143 : TARIFS 2022 – Centre d'Accueil Willaumez

Monsieur le maire expose que la commission de finances s'est réunie le lundi 06 décembre 2021 et propose la grille tarifaire 2022 **en annexe**.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et voté, approuve à l'unanimité la grille tarifaire 2022.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Télétransmission le 15 décembre 2021
sous le n°21-168D2021-143 (matière de l'acte 7-10 :
Finances locales – Divers)
Accusé réception le 15 décembre 2021
Publiée le 15 décembre 2021
Document certifié conforme



Le Maire,
Ronan Juhel